

## Les renouées asiatiques ou comment s'en débarrasser :

Selon les moyens disponibles et l'étendue des massifs, il existe plusieurs méthodes pour traiter cette plante invasive. Il n'y a pas de solution miracle et ces méthodes tiennent plus de l'expérimentation que d'une technique éprouvée :

- les massifs sont importants, ils ne créent pas de nuisance (visibilité routière), aucun budget ne peut être attribué à la lutte contre ces végétaux : le mieux est de ne rien faire. Par exemple, si on broie la végétation des bas-côtés, mieux vaut épargner les renouées car on ne sait pas si des broyages occasionnels stimulent ou non la plante. De plus, le risque d'exporter des morceaux de cette plante qui se reproduit par bouturage est important : un seul morceau de cette plante tombé à terre peut donner naissance l'année suivante à un massif ; ce qui explique son développement le long des routes. Si l'opérateur est sérieux, il est quand même bon de broyer la plante une fois dans l'année, avant sa floraison (mi-août), mais il faut absolument nettoyer la machine après avoir coupé un massif de renouées ou dédier une machine uniquement au broyage de cette plante. De la même façon, il faut s'assurer que la terre « souillée » des débris de broyage ne soit pas exportée. L'objectif de cette méthode est de limiter l'expansion de l'espèce.
- les massifs sont peu nombreux, ils créent une nuisance, ils sont accessibles par une épareuse, un budget peut être attribué à la lutte contre cette peste végétale : un broyage une fois par mois d'avril à octobre est recommandé avec un minimum de 6 passages par an. La machine doit être nettoyée ou ne se consacrer qu'au broyage de renouées. L'objectif est d'épuiser les rhizomes et de limiter le développement du massif, l'éradication n'est pas envisageable par cette méthode.
- les massifs sont difficilement accessibles par une machine, un budget conséquent peut être attribué à la lutte contre ces végétaux : la méthode préconisée est d'arracher manuellement les tiges au moins une fois par mois, d'avril à octobre, de ramasser les plantes et les mettre dans un sac poubelle pour les ordures ménagères afin qu'elles soient incinérées. L'autre possibilité est de les brûler sur place. Si on préfère le compostage, il faut attendre que les tiges et les feuillages soient « bruns » pour les incorporer au compost (pas de tiges en graine). Lors de la première séance d'arrachage des tiges il est bon d'arracher également les rhizomes et souches superficiels en évitant tout transport de terre souillée. Les souches et rhizomes doivent être séchés avant d'être brûlés et ne jamais être incorporés à un compost. Pour compléter l'arrachage, du saule peut être planté à raison de 3 à 5 boutures par m<sup>2</sup> sur du géotextile biodégradable étendu sur la tache de renouées. Le saule va entrer en concurrence avec la renouée et l'ombre qu'il va porter sur cette plante qui aime la lumière devrait nuire à son développement. Une telle expérience est en cours en Côtes-d'Armor et donne des résultats satisfaisants : les saules se développent bien et la renouée devient de plus en plus rare. Par contre, c'est un travail de longue haleine puisque l'expérience a débuté en 2004 et les renouées ont été arrachées une fois par mois, d'avril à octobre, tous les ans.

L'objectif de cette méthode est de faire régresser la plante.

- les massifs sont petits, la plantation de saules n'est pas envisageable, un budget peut être attribué à la lutte contre ces végétaux : la méthode préconisée est de faucher le massif, arracher les rhizomes superficiels et étendre une bâche noire de type agricole (double couche) sur la surface occupée par la tache de renouée. La bâche doit bien déborder de la tache car il peut y avoir des rhizomes en périphérie qui ne demande qu'à pousser, surtout s'ils ne sont pas recouverts. L'expérience donne des résultats qui semblent concluants au bout de quatre ans mais il serait préférable de laisser la bâche en place plus longtemps. L'objectif de cette méthode peut être l'éradication du massif de renouées.
- A Brest, ils ont déterrés les renouées avec un engin de chantier qui a pu creuser profondément (les rhizomes peuvent atteindre 2m de profondeur) et remplacé la terre souillée par de la terre indemne. L'opération est coûteuse et, pour l'instant, on ne connaît pas les résultats.

Quoiqu'il en soit, aucune méthode n'est garantie pour son infaillibilité. L'usage de produits chimiques même systémique ne donne pas de meilleurs résultats et leur emploi est de toute façon interdit en bordure de cours d'eau.

Fiche rédigée avec les conseils de Marion Hardegen du Conservatoire Botanique National de Brest et de Maël Le Guen du Conseil Général des Côtes d'Armor.

NB : le broyage consiste à couper une plante en laissant les produits de cette opération sur place ; la fauche est une coupe de végétaux avec exportation du produit.